

Nermin Abadan

Le non-retour à l'industrie, trait dominant de la chaîne migratoire turque *

L'auteur, professeur à l'Université d'Ankara, reprend l'ensemble des travaux et des enquêtes sur les immigrés turcs, effectués en Allemagne et en Turquie. Exclusivement tournés vers l'accumulation monétaire en vue d'un retour qui, lorsqu'il s'effectue, n'aura pas lieu dans l'industrie, les immigrés turcs se soucient peu d'apprendre la langue du pays d'accueil ou d'acquérir une véritable qualification qui leur serait, dans un avenir souhaité proche, inutile. Pariés dans le pays d'accueil, ils ne peuvent en Turquie jouer ce rôle de novateur que leur attribue faussement une conception dénoncée par l'auteur. La solution ne peut être trouvée dans une réforme des esprits les immigrés agissent au demeurant de façon parfaitement rationnelle, étant donné les perspectives qui leur sont offertes à leur retour. Bilan tragique de l'émigration turque, ce texte est en même temps un plaidoyer en faveur d'une véritable politique de l'émigration, c'est-à-dire d'une politique du développement.

Au début de la grande vague d'immigration des pays méditerranéens vers les pays industrialisés d'Europe occidentale, les recherches empiriques se sont centrées sur l'anatomie des différents groupes ethniques, sur la facilité ou la difficulté de leur assimilation au milieu industriel, sur les problèmes de logement, d'acculturation. Par la suite, et surtout depuis que l'Allemagne fédérale emploie environ 2,2 millions d'ouvriers étrangers, soit 9,6 % de l'ensemble de sa main-d'œuvre nationale, le

* Cet article a été rédigé sur la base d'un document de nature plus technique, présenté au groupe de travail de la main-d'œuvre de l'O.E.C.D., Paris, le 20-22 septembre 1971.

problème des retours conjoncturels et définitifs ainsi que le problème de non-retour, revêtent un intérêt particulier. Car il est évident qu'en l'absence d'un désir explicite d'intégration véritable, ou de naturalisation, la tendance aux séjours prolongés pourrait avoir une série de conséquences économiques et sociales non désirées par les pays d'accueil. C'est dans ce sens qu'il faut interpréter la recommandation du Comité de la Main-d'œuvre et des Affaires sociales de l'O.C.D.E., qui demandait en octobre 1969 d'entreprendre « l'analyse cohérente et systématique du phénomène des retours, comme l'un des maillons essentiels de la chaîne migratoire, mettant en lumière les liens existant entre régions d'émigration et d'immigration retours conjoncturels et définitifs, non-retours, utilisation des capitaux et de la formation accumulés ¹ ».

La nécessité de telles recherches s'explique également pour le contrôle des objectifs à long terme d'un certain nombre de pays méditerranéens. En effet, comme le soulignait J. P. Pilliard, à Genève, en 1966 : « Ces pays souhaitent que la main-d'œuvre émigrée contribue à la réalisation de leurs plans de développement. » La prédominance d'attentes favorables à ce sujet a longtemps servi de base à un mythe très répandu l'expérience industrielle de travailleurs immigrés peut être transposée facilement et rapidement dans l'industrie nationale, le séjour à l'étranger constitue un apprentissage extrêmement profitable et ceux qui rentrent joueront un rôle constructif dans l'ensemble de l'économie des pays d'émigration où ils formeront l'avant-garde de la classe ouvrière nationale.

Il est grand temps de détruire ce mythe des retours et d'analyser les causes des non-retours ainsi que les motivations de travail, les types d'investissements et de projets d'avenir des travailleurs émigrés.

1. Le caractère du chômage structurel.

Pour mieux évaluer les données statistiques et empiriques, il faut, en premier lieu, faire une distinction entre le chômage des pays industrialisés et celui des pays non industrialisés, en général. D'après les définitions d'ordre classique, le chômage est déterminé par l'insuffisance du marché du travail. Dans un pays en voie de développement comme la Turquie, sur une population active de 13,6 millions, 80 % est constituée de travailleurs indépendants agriculteurs, commerçants, artisans. Il faut donc abandonner la définition conventionnelle et considérer comme entité de main-d'œuvre la population active prête à s'engager dans une activité attirante et surtout plus lucrative par rapport à sa position actuelle. De cette façon on peut incorporer la grande masse des chômeurs déguisés (*hidden unemployment*) ainsi que le potentiel de main-d'œuvre disposée

1. Document MO (69), 14, OCDE.

à changer de cadre social, c'est-à-dire de statut et d'appartenance de classe. En somme, ce type de chômage ne dépend pas uniquement de la conjoncture économique ; il va au-delà des fluctuations économiques ; c'est un sous-emploi nettement structurel. Il s'agit d'un chômage de masse ainsi que d'un sous-emploi latent, dans lequel plusieurs groupes sociaux occupent une place prépondérante. Il suffit ici de noter que dans la migration turque actuelle, il existe également une forte tendance à une mobilité sociale descendante, par exemple dans l'exode de milliers d'instituteurs (8 256 jusqu'à la fin de 1970). Cette constatation revêt d'autant plus d'importance qu'elle détermine non seulement les conditions de réintégration dans la société en question, mais aussi la motivation et les jugements de valeur des émigrés au moment où ils élaborent leurs projets de retour.

2. *L'attitude envers le travail des chômeurs turcs.*

L'insuffisance du marché du travail, les conditions oppressantes de la vie quotidienne des chômeurs ainsi que l'absence d'espoir concernant un remaniement structurel produisent une très haute prédisposition au travail dépourvu de toute orientation précise. Cette tendance se révèle dans leur facilité à accepter n'importe quel travail, pourvu que les conditions financières en soient satisfaisantes. C'est ce que montrent différentes recherches. L'enquête de N. Abadan² effectuée en 1963 en Allemagne fédérale, avait montré que pour 46,6 % d'ouvriers, le but d'un travail à l'étranger était uniquement de pouvoir obtenir des acquisitions matérielles.

Une autre enquête, conduite par l'équipe de l'université de Saarbrücken, montre que pour deux tiers des travailleurs, la nature de l'emploi est parfaitement indifférente du moment que la subsistance est assurée. Un mode de vie basé sur une insertion professionnelle correspondant à l'activité préalable en Turquie ne s'est révélé important que pour 7 % des interviewés³. Cette constatation nous amène à relever le fait que l'appartenance à une économie sous-développée empêche considérablement l'apparition d'une prise de conscience professionnelle ainsi qu'une motivation pour une formation spécialisée. Ceci se retrouve dans l'absence d'une aspiration de mobilité sociale. L'essentiel, pour la grande majorité des travailleurs turcs, est d'épargner en vue d'activités non industrielles, notamment pour permettre l'établissement à son compte (rentier, activités commerciales ou artisanales).

2. Nermin ABADAN, *Bati Almanya'daki Türk Isçileri ve Sorunlari (Les ouvriers turcs en Allemagne de l'ouest et leurs problèmes)*, Ankara, DPT, 1944, p. 212.

3. Otto NEULOH, H. L. KRAENER, G. ENDRUWEIT, *Industrialisierung und Gastarbeit als sozio-ökonomische Faktoren für die Überwindung struktureller Arbeitslosigkeit in der Türkei*. Institut für empirische Soziologie, Saarbrücken, Manuscrit 6, p. 51-53.

L'enquête de N. Abadan avait montré, il y a déjà huit ans, que 1,4 % seulement d'ouvriers voulaient continuer leurs activités agricoles, 47 % préféraient soit exercer une activité artisanale, soit travailler dans une petite entreprise⁴. Cette tendance se reflète également dans la classification des buts les plus désirés dans la vie : ici aussi, 41 % voulaient simplement gagner de l'argent ou s'engager dans le commerce. Seulement 21,5 % aspiraient à une promotion professionnelle. Les différents critères utilisés pour mesurer la facilité d'adaptation au travail industriel ont montré sans exception que les Turcs acceptent très facilement la discipline de travail, c'est-à-dire une contrainte extérieure. Ceci devient encore plus significatif quand on considère le fait indéniable que les travailleurs sont affectés de préférence aux tâches refusées par les travailleurs nationaux. Malgré cette situation oppressante, la mobilité sociale des travailleurs turcs reste excessivement faible. En septembre 1966, sur les ouvriers non qualifiés engagés dans l'industrie allemande, 47 % étaient restés manœuvres, 51 % avaient été promus apprentis et 2 % seulement avaient accédé au statut d'ouvriers qualifiés⁵.

Il en résulte que deux tiers des travailleurs turcs arrivent à l'étranger sans aucune connaissance, expérience ou imagination relative au travail industriel, c'est-à-dire dans un état de complète aliénation. L'implantation dans le processus de production est de ce fait relativement aisée, mais a pour corollaire la persistance de l'aveuglement professionnel qui renforce uniquement le désir d'accumulation monétaire. C'est pourquoi les travailleurs acceptent à l'étranger un travail d'une catégorie inférieure à celle qu'ils avaient dans leurs pays.

O. Neuloh et ses collaborateurs, dans leurs récentes études, ont montré qu'il existe un taux extrêmement bas de travailleurs insatisfaits de leur travail. Ce fait exige une interprétation spéciale. D'après O. Neuloh, l'absence de motivation pour une certaine forme de travail, ainsi que l'absence d'une action gouvernementale ou syndicale qui guiderait les travailleurs étrangers vers une formation professionnelle, encouragent la fixation sur des buts uniquement monétaires.

La tendance à ne pas changer d'emploi a été également mise en relief par une enquête du Service de l'emploi turc. Ce questionnaire, recueilli en 1967-69, indique que 54,7 % en 1967, 54,6 % en 1968 et 46,6 % en 1969 désiraient conserver le même travail⁶.

Ceci peut être interprété, soit comme un attachement, soit comme de l'indifférence. O. Neuloh soutient un point de vue intéressant. Constaté qu'il n'existe pas de forme accentuée de mécontentement ne permet pas, selon lui, de conclure que le travailleur se plaît dans le poste qu'il occupe.

4. Nermin ABADAN, *op. cit.*, p. 80.

5. Bundesanstalt für Arbeitsvermittlung und Arbeitslosenversicherung, *Erfahrungsbericht*, 1966, p. 16.

6. Is ve işçi Bulam Kurumu (Office de l'emploi), n° 59, *Yurt Disindaki Türk İşçileri*, (Les travailleurs turcs émigrés), V, p. 13.

TABLEAU I

*Souhaits concernant un changement de travail*⁷

	Dans la même (%) entreprise	Ailleurs (%)
Ne désire pas d'autre travail	40,5	25,8
Désire un autre travail sans changement de statut (travail plus lucratif, confortable, simple, moins fatigant)	20,8	32,5
Désire un autre travail avec changement de statut	2,4	3,1
Préférence pour une profession spécifique, sans commentaires	25,8	30,1
Autres réponses	10,5	8,6

On peut au contraire interpréter cela comme une indifférence considérable envers la tâche quotidienne. Pour une grande majorité des travailleurs, la nature du travail industriel apparaît secondaire, ils la considèrent comme passagère et seulement acceptable en dehors de leur milieu.

Les travailleurs se trouvent aliénés d'une façon globale envers le système industriel. Cette indifférence marquée, on pourrait même dire exagérée, s'exprime en outre dans leur refus d'apprendre une langue étrangère. L'enquête de N. Abadan de 1963 avait montré qu'à cette date 20 % seulement suivaient des cours de langue et que, d'autre part, 22 % considéraient l'apprentissage d'une langue étrangère comme superflu⁸. L'enquête du Service de l'emploi turc indique que la très grande majorité des travailleurs classait leur degré de connaissance en langue étrangère comme « peu » et « moyen »⁹.

Parallèlement à ce peu d'intérêt pour une langue étrangère, le désir de suivre des cours professionnels est également négligeable. L'enquête d'Abadan avait montré qu'en 1963, 67,4 % estimaient superflu d'acquérir une formation professionnelle¹⁰. Ceci prend encore plus de valeur si l'on considère que la Turquie continue à envoyer les taux les plus élevés d'ouvriers ayant une qualification professionnelle, soit : 34,8 % en 1965, 31,2 % en 1966, 32,8 % en 1967, 26,4 % en 1968, 28,2 % en 1969. Étant donné ce pourcentage élevé, le manque de motivation pour une formation supérieure ne peut être expliqué que par le désir de laisser dans le futur soit l'ancien emploi, soit même l'emploi en milieu industriel au profit d'une activité non manuelle ou tertiaire.

7. O. NEULOH, *op. cit.*, p. 123. Il s'agit ici des réponses à deux questions distinctes.

8. Nermin ABADAN, *op. cit.*, p. 174.

9. Is ve işçi Bulma Kurumu, *Yurt Disindaki İşçiler*, V, p. 15.

10. Is ve İsci Bulma Kurumu, *Yurt Disindaki İşçiler*, V, p. 15.

La société industrielle se caractérise par une forme de travail continu, encadré dans un certain rythme de temps, non personnel et surtout fonctionnel. Ce travail requiert de la part des travailleurs une adaptation au climat de l'usine, une familiarité avec les postes de travail industriel ainsi que l'acceptation d'un rythme de production effectué souvent dans la chaleur, le bruit et la saleté. Ce travail exige aussi des obligations sociales envers les machines et le matériel, la sécurité des autres et la qualité des marchandises produites. L'intégration à la société industrielle se traduit également pour les travailleurs dans l'acquisition de connaissances primaires sur l'essence de cette société, leurs possibilités d'autogestion, le mouvement syndical et finalement leurs possibilités de formation professionnelle.

Les données sur lesquelles nos observations s'appuient indiquent clairement que 20 % seulement des ouvriers turcs peuvent être considérés comme assimilés, donc déterminés à poursuivre un travail industriel. Les autres, malgré une période de longue durée, ne considèrent leur exode que comme le moyen d'accumuler de l'argent.

L'investissement de ces économies se réalise la plupart du temps en fonction des valeurs traditionnelles du pays ainsi que de la hiérarchie du statut personnel. L'argent est considéré par ces ouvriers « poly-annuels » comme un *deus ex machina*. C'est une fin en soi, ce n'est pas un moyen pour changer leur situation structurelle, pour se doter d'une meilleure formation professionnelle. Même s'ils la désirent, les conditions d'une promotion sont dures et exigent un très gros effort. L'émigrant assure que l'argent qu'il rapportera chez lui résoudra tous ses problèmes. Cet investissement personnel échouant très souvent, il est prêt à partir de nouveau et à devenir « ouvrier errant ».

3. Adaptation et non-adaptation professionnelle.

L'hypothèse selon laquelle les émigrants poly-annuels seront munis de nouvelles connaissances, qu'ils pourront s'adapter au mode de vie d'une société industrielle et en intérioriser les structures, les rôles et les valeurs, ne trouve presque aucune confirmation dans la littérature. L'enquête de N. Abadan avait indiqué qu'en 1963, trois cinquièmes des ouvriers turcs auraient préféré accomplir un travail différent de celui qu'ils faisaient ; 27 % auraient voulu réaliser la production d'un objet du début jusqu'à la fin de sa confection, 21 % auraient préféré travailler dans un petit magasin et 12 % auraient aimé être indépendants. Tous ces chiffres indiquent qu'une grande partie des ouvriers turcs est encore attachée aux habitudes pré-industrielles ; ils préfèrent travailler dans un milieu qui leur assure des relations personnelles et des contacts dynamiques.

Une autre source de frustration vient de la prise de conscience des connaissances qu'ils ont acquises pendant leur séjour à l'étranger. Diver-

ses recherches montrent que le degré d'apprentissage — à la lumière d'une auto-critique — paraît assez maigre.

TABLEAU 2

*Jugements concernant le poste de travail
parmi les ouvriers émigrés masculins*¹¹

	<i>Italiens</i>	<i> Grecs</i>	<i>Espagnols</i>	<i>Turcs</i>	<i>Moyenne</i>
	—	—	—	—	—
Je n'ai rien appris dans mon travail	50	30	50	56	46
Je dois me forcer pour accomplir mon travail	37	24	52	57	42
J'avais un travail plus agréable dans mon pays	23	44	42	42	37
J'avais un travail plus avantageux dans mon pays	18	22	38	44	30
Les autres gens considèrent mon travail comme inférieur	16	4	10	22	13

Ce tableau révèle entre autres que les ouvriers turcs déclarent plus que les autres qu'ils sont tenus d'accomplir un travail inférieur. L'enquête de N. Abadan de 1963 a montré, dans une proportion semblable, que le nombre d'ouvriers qui jugent leur séjour à l'étranger de façon défavorable est assez élevé.

TABLEAU 3

*Acquisition de nouvelles connaissances et expériences*¹²

J'apprends beaucoup de choses	25 %
J'apprends quelques choses	33 %
J'apprends très peu de chose	5 %
Je n'apprends rien	35 %
Sans réponse	2 %

La position ambivalente des ouvriers émigrants les place dans un conflit difficile à résoudre. Bien que la majorité s'adapte relativement vite aux demandes formelles du milieu industriel, comme l'horaire de travail, une assez forte proportion se trouve mécontente de leur poste de travail. Étant donné que la plupart de ces ouvriers sont virtuellement « possédés » par le désir de gagner autant d'argent que possible dans le plus bref

11. R. REITSCHEL et autres, 1968, *Die Integration der ausländischen Arbeitnehmer in Köln*, Tabellenband, Köln, Mimeographie, p. 19.

12. N. ABADAN, *op. cit.*, p. 81-90.

délai¹³, ils ne trouvent guère de temps à consacrer à l'étude de la langue du pays où ils se trouvent ou à acquérir une formation professionnelle. En raison de leurs origines sociales et des intérêts propres de l'employeur, les ouvriers migrants sont engagés dans des emplois très subalternes ou dans le cadre d'une production de masse, domaine qui demande également très peu de formation. Un nombre important de travailleurs turcs, en effet, se trouve employé dans l'automobile (Ford, Mercedes-Benz), la production de masse, ainsi que dans le nettoyage des bâtiments publics.

Si les ouvriers émigrants se sont seulement familiarisés de façon superficielle avec la culture industrielle, il serait erroné d'attendre qu'ils représentent une force d'innovation et de changement dans leur pays d'origine. Un travailleur qui change ses attitudes de façon marginale et rejette en même temps totalement le mode de vie d'une société industrielle, a très peu de chose à offrir à son pays, sinon certaines expériences qui ne se rapportent en aucune façon aux besoins du pays. Il va sans dire que les travailleurs qui commencent leur initiation à la société industrielle avec un certain degré de connaissances préalables possèdent une meilleure chance de participer à un processus de formation. Ce sont justement ceux-ci qui sont capables de s'embaucher pour des travaux plus qualifiés, qui sont plus satisfaits de leur activité professionnelle et qui rencontrent moins de discrimination. C'est sur ce point qu'on peut montrer la plus grande différence entre les Turcs et les Yougoslaves. Ces derniers, ayant bénéficié d'un système d'éducation mettant fortement l'accent sur les connaissances techniques, s'adaptent plus facilement au système industriel de la société allemande que les travailleurs turcs de provenance rurale.

4. Les économies et les transferts d'épargne des ouvriers turcs.

Le très haut pourcentage d'ouvriers turcs mariés contraints de vivre séparés de leurs conjoints, soit en raison des accords bilatéraux ne permettant la réunion familiale que deux ans après le début du travail contractuel, soit à cause d'une préférence personnelle au sujet de la vie commune, donne lieu à des transferts massifs de devises. Le montant de ces transferts ne cesse d'augmenter.

L'augmentation croissante des économies sert sans doute à couvrir des nécessités de premier ordre, comme par exemple, à réduire le déficit du commerce extérieur, ainsi qu'à augmenter la réserve de devises convertibles. Il reste néanmoins le grand problème des domaines dans lesquels les épargnes seront investies ou consommées, sujet qui, pour le moment, n'apparaît pas intéresser particulièrement les milieux gouvernementaux. Autrement dit les milieux gouvernementaux ont certai-

13. En septembre 1971 les remises se portaient à 345,2 millions de dollars, soit le double de l'année antérieure. On estime pour fin 1971 une somme totale de 480-500 mill. dollars, *Cumhuriyet* 8/11/1971.

nement un vif désir de voir ces épargnes s'investir de manière productive, mais aucune mesure relative à des changements structurels de nature profonde, comme la co-propriété industrielle, l'auto-gestion ouvrière, des garanties gouvernementales des investissements ouvriers, n'a été réalisée jusqu'à présent. C'est justement cette indifférence ou plutôt cet intérêt partiel qui explique en partie la nature des retours ou leur absence.

5. *Problèmes des retours qui rentre, quand et comment ?*

Avant d'examiner la composition et les attitudes des émigrants retournés ainsi que l'effet qu'ils exercent sur le pays natal, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur l'ensemble des retours entre 1963 et 1968. Les statistiques officielles montrant de grandes lacunes en ce domaine, il n'est possible de faire une estimation approximative que depuis 1968. Car c'est seulement depuis cette date que les ouvriers migrants ayant déjà travaillé une fois en Allemagne fédérale sont mentionnés sous une rubrique spéciale. Partant de cette base, il nous est possible d'établir que 40 % de ceux qui entraient pendant les neuf premiers mois de 1968 avaient déjà travaillé préalablement en Allemagne. 22 % avaient été employés antérieurement pendant 12 mois, 18 % avaient travaillé une année ou plus. Les pourcentages pour l'année 1969 sont de 26 % soit respectivement 11 % et 15 %. Si l'on considère le nombre absolu de 27 353 retournés fin 1966 et 52 104 en fin 1967, il est admissible d'estimer à environ 51 400 les nouveaux départs, constitués parmi les anciens émigrants.

En recherchant les raisons principales de cette tendance à émigrer à nouveau, le grand changement dans l'opinion des travailleurs turcs au sujet des chances de travail en Turquie semble occuper une place dominante. Tandis qu'en 1963 les chances de trouver un emploi au retour étaient estimées à 57 %, cet optimisme avait laissé place en 1966/67 à un pessimisme extraordinairement fort¹⁴. Seulement 13 % estimaient qu'il serait facile de trouver un emploi¹⁵.

Il serait cependant erroné d'essayer d'expliquer les motifs de retour uniquement à partir de l'évolution du marché du travail. D'autres facteurs décisifs comme l'origine sociale et régionale, le statut marital, jouent également un rôle important. C'est surtout parmi les travailleurs d'origine rurale, éprouvant une grande difficulté d'adaptation à une vie totalement différente qui exige une séparation claire entre le monde du travail et celui de l'existence quotidienne, qu'on trouve une forte proportion de « désenchantés ». Du point de vue professionnel ce sont surtout les paysans d'hier, devenus par exemple mineurs aujourd'hui, qui, incapables

14. N. ABADAN, *op. cit.*, p. 222.-

15. O. NEULOH, *op. cit.*, p. 90.

de s'habituer au monde de l'obscurité, s'appêtent à retourner. D'autre part, la séparation du milieu familial joue également un rôle décisif au point de vue du retour. On peut donc, au sujet des retours, émettre la thèse, qui sans doute nécessite une quantité de nouvelles données empiriques, qu'il s'agit en premier lieu d'une « sélection négative ». Ce sont soit les mal adaptés du monde industriel, soit les immigrants à but précis, qui se décident à rentrer.

Du point de vue de l'origine sociale, les difficultés d'adaptation se révèlent plus importantes pour les ressortissants de villages (23 %). Les raisons familiales jouent un rôle plus important pour les citadins (46 %) ¹⁶.

Une fois revenus, ces pseudo-ouvriers essaient vivement de ne pas retomber dans un secteur qui exige, surtout en Turquie, des efforts très durs et non lucratifs. Même s'ils ont acquis de nouvelles connaissances, leurs préférences vont nettement vers le secteur tertiaire. Avec leurs épargnes, ils essaient de mettre sur pied une petite entreprise indépendante ou de participer à son financement (atelier de mécanique, de menuiserie, salon de coiffure, café, restaurant, épicerie). Le tableau suivant indique bien ce désir autant pour le statut actuel que pour les projets d'avenir.

TABLEAU 4

Changement de profession et de secteur des ouvriers rentrés ¹⁷

	Avant le départ		A l'étranger		Actuellement		Désir	
	Femmes	Hommes	F	H	F	H	F	H
salariés	48	69	100	100	55	57	42	26
indépendants petits patrons	3	26	—	—	—	19	23	74
chômeurs hors de la population active	48	3	—	—	45	23	29	1

Ce tableau montre d'une façon claire les aspirations fondamentales des émigrés turcs : pour les hommes, une activité de caractère indépendant où ils ne soient pas soumis à la discipline rigoureuse du monde industriel, pour les femmes, une plus grande participation à la vie publique avec cependant une préférence, chez un tiers d'entre elles, pour la vie de mère de famille.

Le Service national de l'Emploi a interrogé en 1967, 1968 et 1969, 13 393 travailleurs qui s'étaient rendus en vacances en Turquie, sur leurs

16. O. TUNA, I inci Bes Yillik Plan Calismalari (Travaux du plan quinquennal) *Yurda donen Isçilerin Intibaki Serunlari* (Les problèmes d'adaptation des travailleurs rentrés en Turquie), S.P.D., 1967, p. 21.

17. O. TUNA, *op. cit.*, p. 90.

intentions de retour. 89 % d'entre eux travaillaient en Allemagne fédérale 73 % aspiraient à une occupation indépendante, 6 % aspiraient à une occupation collective, 6 % aspiraient à une occupation non indépendante¹⁸.

Parmi ceux qui aspiraient à une existence indépendante, 5 % désiraient investir dans l'agriculture, 5 % dans la menuiserie ou l'ébénisterie, 7 % dans les transports (marchandises, voyageurs), et 45 % dans le commerce (seuls les choix de 5 % et plus sont retenus).

Ces chiffres prouvent une fois encore que l'attrait d'une activité commerciale est extraordinairement grand. Cette préférence nous amène à faire une constatation importante. Dans la mesure où les ouvriers étrangers, qui représentent le sous-prolétariat des pays d'accueil, ne prennent pas conscience de leur contribution dans le mécanisme du néo-capitalisme, ils adaptent, sans connaissance préalable, le même modèle économique dans leur choix personnel. Autrement dit la confrontation entre deux modes de vie, sous-développement et chômage chronique d'une part, technologie avancée et néo-capitalisme d'autre part, produit un modèle de travailleurs immigrés aspirant à « l'ouvrier-patron ». Comme le chômage chronique augmente de mois en mois, une personne sur huit parmi la population active se trouve sans emploi en Turquie en 1971¹⁹, les efforts des milieux gouvernementaux ne portent pas sur la planification des retours, mais au contraire, sur des mesures opposées, comme l'assurance de pouvoir envoyer de façon permanente la main-d'œuvre à l'étranger ou le renforcement du « planning familial ». Il est donc naturel que les ouvriers qui ont opté pour un retour définitif, essaient par leurs propres moyens de tirer le plus grand bénéfice de ce qu'ils ont acquis de leur séjour à l'étranger, de l'épargne et d'un statut social plus élevé qu'avant leur départ.

C'est pourquoi, dans la mesure où un certain nombre de paysans ou d'ouvriers agricoles retournent dans leur milieu d'origine, ils préfèrent acquérir des terrains ou des fermes, louer une partie de ces terres et assumer le rôle de riche propriétaire. Autrement dit, il tend à se créer une nouvelle couche sociale de notables qui ne créent substantiellement pas d'emplois nouveaux et pour lesquels la rationalisation de la production agricole ne présente pas d'attrait spécial. La faillite du mouvement des coopératives en est une preuve éclatante.

Les efforts constants du ministère des Villages pour envoyer des membres fondateurs de coopératives agricoles à l'étranger afin de faciliter l'implantation de ceux qui reviennent se sont soldés par des résultats négatifs. Parmi 7 386 ouvriers qui furent envoyés jusqu'en mars 1970 en Allemagne fédérale et qui représentaient 296 coopératives enregistrées

18. Is ve Isci Bulma Kurumu, *Yurt Disindaki Isciler*, tableau 18.

19. Atilla SAV, *Caligma Meclisi Kapanis Konusmasi (Discours de clôture de l'Assemblée sur le Travail)*, 27.11.1971.

ayant des conditions spéciales et favorables, seulement 4 % y investissent leurs épargnes. Dans les milieux ruraux, le penchant pour une action coopérative est faible. Là où il existe, les notables et les riches du village essaient de contrôler les coopératives, surtout la distribution des crédits agricoles. Il paraît plus facile et attrayant d'accéder au rang des notables par voie d'achat de terre que de déployer une double lutte collective contre la nature et contre les intérêts en place.

Avant de passer à l'analyse plus approfondie d'une partie de travailleurs rentrés, il paraît utile de résumer les grandes lignes qui se dégagent des diverses recherches entreprises auprès des immigrants rentrés :

— L'immigration à l'étranger apparaît comme le développement d'une migration interne. Dans le langage gouvernemental on appelle ce phénomène « exportation de la main-d'œuvre disponible ». Il représente une des sources principales du revenu national. La grande partie de ceux qui rentrent se compose de travailleurs qui, par suite d'une mobilité physique antérieure se sont établis dans les centres de province. A leur retour, ils préfèrent habiter leur domicile de départ. Cependant, ceux qui rentrent dans leur village, après avoir acquis des terres ou des champs, préfèrent souvent les louer au lieu de les travailler personnellement. De cette façon un nouveau type de propriétaires terriens apparaît sur la scène. Ce groupe représente des jeunes rentiers qui continuent de mener un train de vie assez modeste, sans vouloir accomplir une tâche manuelle et qui choisissent fréquemment comme domicile une petite ville près de leur village d'origine.

— Malgré les grandes difficultés d'adaptation, parmi les travailleurs d'origine rurale, les principaux motifs de retours conjoncturels sont d'ordre familial. Donc, même l'attrait du pays, — où rentrent les calculs concernant des investissements lucratifs — ne joue pas un rôle primaire.

— Parmi les travailleurs féminins, 55 % cherchent un emploi, ailleurs que dans le secteur industriel. Les hommes ont encore beaucoup plus ouvertement cette préférence. Leurs goûts les orientent uniquement vers des activités indépendantes.

— Le pourcentage élevé de changements de profession indique clairement que, court ou prolongé, le séjour des travailleurs turcs ne contribue guère à l'acquisition de connaissances profitables. La spécialisation poussée due au degré élevé d'industrialisation est précisément ce qui empêche l'intégration de ceux qui rentrent dans le cadre de l'industrie nationale.

La propension à l'épargne varie selon le sexe et l'origine sociale. Les hommes, en général, sont plus orientés vers une économie accentuée. Pendant leur séjour à l'étranger et après leur retour, leurs préférences se portent sur les investissements sûrs, l'achat d'un immeuble ou de terrains. En second lieu, ils sont tentés d'acheter des outils, des machines, l'équipement nécessaire pour s'établir à leur compte. La plus haute propension à l'épargne se trouve chez les ouvriers d'origine paysanne.

Mais ceux-ci n'ont aucune envie d'investir dans un projet collectif.

Au sujet de la satisfaction et de la facilité de réadaptation, ce sont les ouvriers d'origine paysanne qui s'insèrent le plus facilement dans le milieu traditionnel. Les données n'ont pas montré qu'ils y aient apporté de changement important. Cette satisfaction est due uniquement à une modification strictement personnelle et financière par rapport à leur statut antérieur. Autrement dit, les émigrés, une fois rentrés, représentent une nouvelle couche de notables dans les milieux ruraux, couche ayant acquis sa fortune non pas en augmentant la productivité agricole, mais par son travail dans l'industrie à l'étranger.

Les travailleurs turcs représentent parmi les autres groupes nationaux le taux le plus élevé de main-d'œuvre qualifiée. Leurs salaires sont beaucoup plus élevés que ceux du marché du travail turc. C'est un facteur de plus pour motiver ceux qui reviennent à s'établir à leur compte.

6. Attitudes et motivations des travailleurs de retour et tendance à la ré-émigration.

Les observations faites ne reposent pas sur un échantillon statistique. Elles révèlent cependant des traits dominants. Elles indiquent, soit en Turquie, soit en Allemagne fédérale, que faute de planification et de projets concrets de réinsertion, les principaux motifs concernant un retour définitif viennent de raisons familiales ou des possibilités individuelles qui se présentent dans la vie commerciale. Le pourcentage de travailleurs retournés et réinsérés dans l'industrie reste pour le moment extrêmement bas. L'illustration la plus éloquente à cet égard est la réponse d'un petit employé gagnant 400 TL par mois auquel on demandait s'il connaissait un travailleur turc retourné : « Croyez-vous qu'un type revenu de là-bas me regarderait ? J'arriverais à peine à la hauteur du menton de ce monsieur ! » Ceci indique que le comportement des ouvriers turcs se modifie considérablement une fois partis à l'étranger. Des remarques semblables ont également été recueillies, du type « Il est inconcevable de travailler comme un ouvrier après avoir passé plusieurs années en Allemagne. Que diraient les gens ? Un travail manuel n'est pas compatible avec le statut d'un travailleur retourné. »

Pour aboutir à des constatations de caractère général, il est utile d'examiner les attitudes et motivations des ouvriers émigrés selon trois situations.

A) Les travailleurs retournés désirant émigrer à nouveau.

Les principales raisons qui poussent une partie des travailleurs rentrés à tenter à nouveau leur chance, soit dans le premier pays d'accueil, soit encore plus loin, par exemple en Australie, au Canada, etc., sont :

1) L'incapacité de s'intégrer dans une économie mixte où ce sont les grands capitaux étrangers qui ont une position privilégiée. Cette incapacité s'explique par le fait que les organisations gouvernementales n'ont pas réussi jusqu'à présent à élaborer des projets attirants qui pourraient transformer cette multiplicité de petites économies en établissements industriels suffisamment vigoureux.

2) La prise de conscience que la volonté et la détermination d'une initiative personnelle sont insuffisantes pour faire marcher une affaire.

3) La déception sur place et l'envie d'améliorer son niveau de vie.

4) Le désir d'apprendre des techniques modernes pour les commercialiser en Turquie, autrement dit, la compréhension de la valeur d'une formation professionnelle.

5) Le passage d'une orientation à but purement monétaire à une orientation basée sur la connaissance du marché du travail, les possibilités offertes et les conditions exigées.

6) L'espoir de pouvoir donner aux enfants une meilleure éducation.

7) La peur du petit artisan à l'égard d'une industrialisation basée surtout sur le montage. Or à l'étranger, le statut légal de l'ouvrier immigré représente, pourvu qu'il se familiarise avec les règles juridiques, une certaine sécurité.

B) Les travailleurs rentrés définitivement.

Le rapport Krahenbuhl en avait estimé approximativement le nombre à 70 000 jusqu'en 1968. Cependant la conjoncture de l'économie allemande a suscité de nouveaux départs, ce qui empêche une estimation définitive. Cette catégorie, qui diminue en raison de la pénurie de débouchés sur le marché du travail turc (22), invoque les raisons suivantes

— FACTEURS INDIVIDUELS (NÉGATIFS). — 1. Difficulté d'adaptation au milieu industriel ou social, mal du pays. — 2. Séparation de la famille. — 3. Familles nombreuses. — 4. Refus de réunir les membres de la famille à l'étranger. — 5. Difficulté d'élever des enfants dans un milieu étranger. — 6. Incapacité d'apprendre un nouveau métier. — 7. Manque de qualification. — 8. Age avancé.

— FACTEURS INDIVIDUELS (POSITIFS). — 1. Esprit d'initiative, — 2. Confiance en soi. — 3. Capacité d'agrandir et d'élargir une entreprise familiale déjà existante. — 4. Désir d'avancer dans le milieu des affaires. — 5. Connaissance des règles juridiques appliquées aux travailleurs pour en tirer des profits personnels.

— FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES. — 1. Désir d'exercer une activité indépendante soit dans le secteur agricole, soit dans le secteur commercial. — 2. Concentration de tous les efforts au sein de l'entreprise libre. — 3. Satisfaction du capital accumulé. — 4. Mobilité sociale, saut d'une étape sociale.

Le point le plus important à noter au sujet des travailleurs rentrés définitivement concerne l'aspect négatif plutôt que positif de leur choix. Autrement dit, c'est ici qu'il y a le plus de ratés.

C) *Les travailleurs nouvellement émigrés.*

Cette catégorie représente, surtout depuis la pression du sous-emploi de ces dernières années, une motivation axée sur un désir unique partir coûte que coûte pour franchir le seuil de la « terre promise », c'est-à-dire un pays industrialisé où existe le plein emploi. C'est surtout le nombre croissant de travailleurs clandestins qu'il faut incorporer dans cette catégorie. Le problème est d'autant plus grave, qu'il suscite des deux côtés d'innombrables démarches au sujet des expulsions en raison notamment de l'absence de permis de travail et de séjour. L'intention de revenir et a fortiori les projets de ré-intégration ne sont nullement cristallisés parmi ce groupe.

Sommaire.

— L'émigration turque n'a pas été jusqu'à présent contrôlée par les pouvoirs publics en ce qui concerne un plan d'intégration pour les travailleurs retournés. Quoique les transferts d'épargne représentent en 1971 environ 500 millions de dollars, soit la plus importante source de revenu de devises de l'État turc, l'émigration est encore considérée comme un remède au chômage ou un moyen pour permettre l'incorporation de la nouvelle main-d'œuvre qui augmente d'année en année.

— Le grand inconvénient du gaspillage de l'épargne due à l'inflation de petits commerces, n'est pas encore suffisamment reconnu. La création d'un secteur tertiaire gonflé ne peut offrir de nouveaux emplois que dans la mesure où s'édifie une industrie nationale.

— La ségrégation concernant les travailleurs étrangers les range parmi le sous-prolétariat européen, les contraint à une soumission totale envers les employeurs et la classe ouvrière nationale et contribue en même temps à les faire aspirer à un changement une fois revenus au pays natal. Le complexe d'infériorité se transforme en complexe de supériorité. Ceci crée un nouveau type d'ouvrier, « le prolétaire-bourgeois », homme d'une grande mobilité géographique et sociale, qui accomplit d'une part des tâches pénibles et d'autre part s'efforce de dépasser sa propre origine sociale.

— La migration actuelle aboutit à des réactions négatives dans les deux sens du mouvement migratoire. Les employeurs du pays d'accueil ne s'occupant pas des motivations et des projets des travailleurs, ceux-ci tendent inévitablement à exercer un travail lucratif de courte durée aboutissant souvent à une faillite. Néanmoins ces déplacements renforcent une nouvelle couche de classe moyenne des pays d'émigrants. D'autre

part ce mouvement tend à éroder le bas de la pyramide socio-professionnelle. L'affectation de la main-d'œuvre étrangère aux activités les plus prolétarisées renforce les antagonismes sociaux et l'opposition de classes.

Pour que soient surmontées les difficultés de rapatriement et de ré-intégration au sein du pays d'origine, un encouragement systématique est nécessaire. Il exige une coordination entre divers programmes de formation professionnelle. Seule une prévision précise des besoins des pays d'origine peut permettre que l'accumulation de nouvelles connaissances et de commodités serve à réaliser des buts concrets. L'aide en ce qui concerne la formation technique servirait à couvrir les besoins du pays d'origine et permettrait au moment d'une modernisation d'équipement et de production d'échapper à des conflits de vaste portée.

La réticence à rentrer définitivement au pays d'origine revêt des proportions alarmantes dès que la stabilité économique et politique disparaît. Ceci exige dans le pays de départ, une réévaluation au sujet de la politique de regroupement des familles et d'éducation pour les enfants.

Les retours définitifs des travailleurs étrangers liés pour la plupart à des raisons d'ordre personnel occupent la première place. Cette observation n'est toutefois valable que pour la minorité de ceux qui ont pris cette décision. Les intentions d'apparence individuelle sont en vérité déterminées par l'évolution des structures socio-économiques. Faute de résoudre efficacement le sous-emploi et le chômage structurel du pays, les calculs basés sur des retours conjoncturels restent irréels. Le mal du pays ou une récession peuvent attirer un grand nombre de travailleurs au pays natal, mais la persistance des problèmes les forcera une seconde fois à repartir, aussi longtemps qu'on ne pourra leur procurer de nouveaux emplois.

NERMIN ABADAN

*Faculté des Sciences politiques
Université d'Ankara*